49e ANNÉE. — N° 41 MERCREDI 7 AVRIL 1909.

5c. # Journal du Lot 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre **50 centimes** à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces **judiciaires et légales** peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

MAUVAISE MÉTHODE

C'est, je crois, à une voix de majorité qu'un Concile décida autrefois que les femmes avaient une âme. Ce jour-là, si la fièvre avait retenu au lit trois évêques « féministes », c'en était fait : les femmes étaient condamnées à ne jamais connaître les joies du paradis ! Pour être de conséquences moins redoutables, la décision que devait prendre le Comité Exécutif du Parti radical et radical-socialiste à l'égard de M. Pétin, rappelle fâcheusement par sa nature ces assemblées plus ou moins œcuméniques où l'on discutait par exemple la question de savoir s'il n'y a pas dans le corps humain deux parties : l'une bonne, l'autre mauvaise. La parti supérieure faite par Dieu ; celle inférieure faite par le Diable.

En ce qui concerne M. Pétin, il s'agissait de savoir s'il est entièrement radical, de la tête aux pieds. M. Pétin est ce candidat qui dans le Var fit triompher, contre M. Renaudel socialiste-unifié, le programme de notre parti. Bien des radicaux lui en sont reconnaissants. Mais M. Pelletan lui en veut mal de mort. L'intérêt de notre parti exigeait, au gré de M. Pelletan, que son adversaire fût élu. Chacun comprend les choses à sa façon ! Aussi, en dépit des électeurs varois dont l'avis compte bien pour quelque chose, M. Pelletan décréta d'hérésie M. Pétin et le fit comparaître devant le Comité Exécutif.

Celui-ci, par 297 voix contre 3, a décidé que M. Pétin est radical. La majorité est imposante. Le radicalisme de M. Pétin, ainsi garanti, peut braver désormais toutes les contestations. Mais quel trouble dans les esprits si les avis du Comité Exécutif eussent été partagés ! Supposez que 151 voix seulement se soient déclarées pour M. Pétin et 149 contre. La caution n'aurait pas semblé satisfaisante à certains grincheux. Dans ces conditions, on frémit de penser que le radicalisme de M. Pétin pouvait se trouver à la merci d'une épidémie de grippe sévissant sur ses partisans et retenant à la chambre trois ou quatre d'entre-eux. C'est ainsi qu'on aurait pu voir 149 voix déclarant que le radicalisme de M. Pétin est de la contrefaçon, tandis que 145 seulement l'auraient garanti bon teint.

Alors, qu'aurait-on fait ? Je sais bien qu'il restait un moyen : lui accorder le bénéfice de la minorité de faveur. Mais il est humiliant de n'avoir droit à une opinion qu'à la minorité des voix et cette combinaison n'eût pas contenté tout le monde.

Il ne restait donc qu'à exclure M. Pétin en lui interdisant de se dire radical, à l'exemple de la République de Venise qui chassait le sieur Piétro de son territoire en lui défendant de porter le nom de Piétro. Mais ce n'est là qu'une demi-solution. Pour être logique, il aurait fallu obliger M. Pétin à démissionner et convier les électeurs à élire un autre candidat. Seulement, ceux-ci l'auraient probablement trouvé mauvaise et le Comité Exécutif eût risqué de se faire manquer de respect.

Si je plaisante, il n'en faut pas conclure que je ne trouve en cette affaire que des sujets de rire. Au contraire, examinée d'un autre point de vue, elle est plutôt attristante. En sommes-nous à ce point que des rancunes personnelles — comme celles que M. Pelletan nourrit à l'endroit de M. Clemenceau — puissent nous amener à nous quereller, même à propos de nos victoires ? Il est sans doute excellent que le Comité Exécutif du Parti Radical, au risque d'augmenter la mauvaise humeur de M. Pelletan, ait refusé de donner satisfaction aux calomnies de nos adversaires. Mais combien il eût été préférable de ne pas l'obliger à en discuter ?

Sans aucun doute il faut nous défendre contre les arrivistes qui, voyant notre parti en possession de la faveur populaire, pourraient l'envahir dans le but non pas de le servir mais de s'en servir. Chaque fois qu'un de ces profiteurs, ardents à voler au secours de la victoire, sera démasqué, il importe qu'on se montre sévère à son endroit et qu'on rompe avec lui toute solidarité. Cela, nous le voulons tous et M. Pelletan n'a aucune raison d'en douter. Mais il importe d'être prudents dans ces opérations. Prudents et impartiaux. Elles seraient odieuses si en y procédant on pouvait être soupçonné d'obéir à des antipathies personnelles ou seulement d'agir en vue d'un intérêt particulier. Elles ne se doivent justifier que par des nécessités supérieures et l'intérêt général du parti républicain.

L'excès de défiance est peut-être aussi funeste à un parti que l'excès de confiance. Ne voyons donc pas des fourbes partout. Les progrès du parti radical et radical-socialiste sont dûs à une adhésion réfléchie et raisonnée des électeurs. Allons-nous monter chaque matin sur les toits pour exécuter quelqu'un et donner à croire au pays que nos effectifs ne se sont accrus que par l'appoint d'ambitieux et de faiseurs ? Ce sont là des calomnies que nos adversaires répètent quotidiennement. Le Comité Exécutif du Parti radical doit avoir autre chose à faire que de leur prêter une apparence de vérité.

Emile LAPORTE.

Trop d'enfants

Tandis qu'en France M. Piot et ses partisans mènent une vigoureuse campagne, au Japon, au contraire, il est question de recourir à des mesures législatives à l'effet d'obtenir une diminution de la population.

Un journal japonais vient de publier un projet de taxe sur les mariages, comme devant à la fois porter remède à la surpopulation du pays et augmenter les ressouces de l'empire.

Il y a actuellement, au Japon, plus de 48 millions et demi d'habitants, qui augmentent annuellement de près d'un demi-million.

Comme le pays, si cet accroissement continue, n'est pas assez riche pour nourrir une si nombreuse population, et que, d'autre part, aux Etats-Unis, et même ailleurs, on repousse les coolies japonais, certains, au Japon, estiment qu'il est temps de songer à avoir moins d'enfants.

La Mort de la Planète Mars

Un astronome américain, M. Percival Lowell, prédit que notre voisine, la planète Mars, est entrée en agonie et se trouve dans un état intermédiaire entre celui de la terre et celui de la lune.

« Nous avons des raisons de penser dit M. Lowell, que Mars est beaucoup plus avancée en âge que la Terre. Or, une planète doit perdre graduellement l'eau de sa surface qui se combine chimiquement en pénétrant dans l'intérieur. Ainsi, à mesure que les océans se retirent, l'évaporation doit diminuer et les pluies doivent devenir moins abondantes. L'eau disponible devient de plus en plus rare et le dessèchement de Mars est très avance. Les cinq huitièmes de sa surface sont un désert aride que n'arrose jamais une ondée, que n'abrite jamais un nuage. »

M. Bigourdan, de l'observatoire de Paris, n'est pas de l'avis de M. Lowell.

« En réalité, dit-il, des observations faites sur Mars, nous ne pouvons avoir qu'une certitude : c'est que, dans l'atmosphère de la planète. il y a de la vapeur d'eau. Janssen, le premier, la découvrit au spectroscope. On a constaté également que l'atmosphère de Mars était rarement obscurcie par des nuages ; mais ceci ne prouve point que la vapeur d'eau y soit en quantité insuffisante.

» Sur les canaux, nos données sont insuffisantes. Végétations, canaux d'irrigation, nous ne le savons pas ; nous ne pouvons même pas affirmer scientifiquement que ces canaux existent. Quant à la disparition de l'eau qui, chimiquement, se combine avec le sol, c'est un fait d'expérience. Il est évident que, sur terre, l'eau diminue. Des contrées autrefois fertiles, la Chaldée, l'Algérie, la Tunisie sont aujourd'hui beaucoup plus arides. Personne cependant ne peut dire quelle sera la fin de Mars ou la fin de la Terre. »

M. Flammarion se montre également sceptique :

« Quant à la mort de Mars, dit-il, si les astronomes peuvent la prédire, nul ne peut dire quand elle se produira. Ce ne sera point cependant, pour la Terre comme pour Mars, avant quelques millions d'années. »

Il y a 30 siècles

Un éminent déchiffreur des vieilles langues, M. l'abbé de Genouillac, vient de reconstituer d'après les documents découverts sur des tablettes lenticulaires en terre cuite, dans une petite ville de Mésopotamie, la vie de peuples ayant existé environ trente siècles avant notre ère.

Parmi les curieuses notes ainsi exhumées, nous trouvons les détails suivants sur l'alimentation des anciens peuples :

« La viande de boucherie, nous disent ces notes, n'était pas rare sur leur table, bœuf ou veau, mouton, agneau, chèvre, lapin, volaille, non le poulet qu'ils ignoraient encore, mais l'oie, le pigeon, la tourterelle, le canard. Cela se servait dans des bols ou dans des plats creux, bouilli, roti, avec ou sans sauce, par larges pièces qu'on attaquait à pleine bouche, d'une ardeur qui laissait peu de place à la propreté. Les légumes n'étaient ni variés, ni délicats : des fèves, des lentilles, des radis, des oignons, des concombres, des raves. Le poisson sortait ordinairement du fleuve ou des canaux, gras et mou ; mais l'embouchure de l'Euphrate n'était pas si éloignée qu'on ne se procurât fréquemment du poisson de mer. Comme les femmes broyaient le grain à la molette, la farine était remplie de poussière de pierre, quelque soin qu'on prit de la bluter, et le pain qu'on en fabriquait grichait sous la dent. Néanmoins, on en avait d'autant de sortes que chez nous, pain levé, pain azyme, pain blanc, pain noir, pain au miel, pain à la graisse ou au beurre, pain au lait, et le reste. La datte fournissait un appoint constant, fraîche ou sèche, ou confite, et on lui adjoignait, suivant la saison, la grenade et la figue, la jujube ou le raisin. On arrosait cette chère pesante avec le vin de la vigne et celui du palmier, avec de la bière, de l'eau-de-vie de datte et des liqueurs formées de vin de datte et d'eau-de-vie de palmier mêlés en proportions diverses.

INFORMATIONS

Elections législatives

Uzès

Inscrits, 24 591 ; votants, 16.370. — MM. Compère-Morel, socialiste unifié, 7.890 voix ; Sully-Thomas, radical-socialiste, 7.550 ; Bonneveau, socialiste indépendant, 939. — Ballottage.

Il s'agissait de remplacer M. Poisson, radical-socialiste, décédé, qui avait été réélu en 1906 au scrutin de ballottage, par 10.540 voix contre 9.259 au duc d'Uzès, conservateur.

Sceaux

Résultat du scrutin de ballottage dans la 4e circonscription. — MM. Nectoux, socialiste unifié, 7.132 voix, élu ; Marc Sangnier, silloniste, 6.007 ; Jarousse, radical, 3.799.

Il s'agissait de remplacer M. Gervais, radical-socialiste, élu sénateur.

2e circonscription de Sceaux

MM. Chonal, radical-socialiste, 10,652 voix, élu ; Thomas, socialiste unifié, 8,605.

Il s'agissait de remplacer M. Maujan, radical-socialiste, élu sénateur.

Gaillac

Ont obtenu au scrutin de ballottage : MM. Rolland, radical, 7,483 voix, élu ; Imbert socialiste 5,099.

Epinal

Deuxième circonscription (scrutin de ballottage. — MM. Abel Ferry, radical socialiste, 6,320 voix, élu ; docteur de Lahaille, républicain, 5,791.

Neufchâteau

Scrutin de ballottage. — M. le docteur Collin, républicain progressiste, 6 406 voix, élu ; C. Picard, radical, 5,916.

Elections au Conseil général

Bourg-Lastie (Puy-de-Dôme)

MM. Ducan, radical-socialiste, 735 voix, élu ; Chassagne, radical-socialiste, 626.

Il s'agissait de remplacer M. Chautard, démissionnaire, radical-socialiste.

Vertaizon (Puy-de-Dôme)

MM. Trincard, républicain libéral, 1.423 voix, élu ; Genestier, radical-socialiste, 1.031.

Il s'agissait de remplacer M. Lagoutte, radical-socialiste, décédé.

La Crise Orientale

L'Annexion de la Bosnie-Herzégovine

Le gouvernement austro hongrois a chargé ses représentants à Paris et à Londres de demander aux gouvernements français et anglais de reconnaître l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. On sait qu'il était entendu, en effet, que cette reconnaissance aurait lieu aussitôt après l'arrangement du conflit austro-serbe.

La démarche auprès de M. Pichon a été faite samedi soir. Le ministre des affaires étrangères a fait le meilleur accueil à la demande du gouvernement austro-hongrois.

On croit savoir qu'une réponse favorable a été faite également par le gouvernement anglais.

En Serbie

Le gouvernement serbe tient à remplir promptement et loyalement ses nouvelles obligations envers la monarchie austro-hongroise. Après avoir licencié tous les réservistes et désarmé la plus grande partie des volontaires, il vient d'envoyer au comité de défense nationale l'ordre de se dissoudre dans le plus bref délai. Cette Association, qui continue de recevoir des dons nombreux et importants, va essayer, croit-on, de se transformer en Société nationale d'un caractère tout pacifique.

Le conseil des ministres s'est occupé de la question de l'éducation et de l'instruction du prince héritier Alexandre. On décidera si le prince héritier devra rester à Belgrade ou poursuivre ses études à l'étranger.

La Situation

Un de nos confrères se déclare en mesure d'affirmer les points suivants à propos de la crise des Balkans :

1. On ne redoute plus aucune espèce de conffit à l'heure actuelle ;

2. L'abolition de l'article 25 du traité de Berlin, c'est-à-dire l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie est acceptée par toutes les puissances signataires du traité et par les petits Etats balkaniques ;

3. L'entente pour la reconnaissance de l'indépendance de la Bulgarie, de l'annexion de la Roumélie et pour le règlement du tribut capitalisé est virtuellement réglée ;

4. L'accord pour les rapports économiques entre la Serbie et l'Autriche ne présente pas de difficultés ;

5. Il est inexact que le roi de Serbie soit à la veille d'abdiquer ; le désarmement est officiel ;

6. La réunion de la conférence continue à être déclarée certaine.

Une allocution de M. Chéron

M. Henri Chéron a présidé samedi, au Trocadéro, la fête organisée par la Fédération des Sociétés de préparation militaire de la Seine.

Parlant de l'éducation de la jeunesse, le sous-secrétaire d'Etat a dit : « C'est un devoir de tous les jours, dans une nation qui veut vivre, que de veiller sur les jeunes citoyens. Ce sont eux qui représentent les forces nouvelles, c'est-à-dire l'avenir et les espérances de la patrie.

» Ils apparaissent comme les maîtres futurs de ses destinées. Les plus sévères précautions s'imposent pour qu'ils arrivent dans la société pleins de santé et de force. L'éducation physique est une nécessité, mais l'éducation morale en est une autre ; il ne suffit pas de préserver le corps des maladies qui peuvent l'atteindre et de donner à l'organisme son maximum de développement et de résistance, les maladies morales ne sont ni moins contagieuses ni moins redoutables que les autres ; il faut épargner à tous les êtres sains de dangereuses promicuités. Sauvegarder la vigueur des uns, guérir les autres, voilà le devoir, et nul ne l'oubliera parmi ceux qui sont responsables de l'avenir de la nation. »

M. Fallières et le roi d'Italie

Le bruit court avec persistance que le roi Victor-Emmanuel, qui doit s'embarquer prochainement sur le cuirassé *Umberto*, se rencontrerait avec M. Fallières lorsque celui-ci viendra sur la côte d'Azur à l'occasion de l'inauguration du monument de Gambetta. L'entrevue aurait lieu à Monaco.

D'autre part, l'escadre italienne qui doit aller saluer le président de la République française à Nice sera commandée par le duc de Gênes, oncle du roi. Elle y rencontrera l'escadre de la Méditerranée, commandée, ainsi qu'on le sait, par le vice-amiral de Jonquières.

Les saluts des deux forces navales se feront devant la ville, puis toutes deux iront mouiller dans la baie de Villefranche.

M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, se rendra spécialement à Nice pour recevoir avec M. Faillières les marins italiens. Il assistera également à toutes les fêtes qui seront données en leur honneur. Le duc de Gênes, dit-on, offrira au président de la République et à sa suite un grand déjeuner qui aura lieu à bord du navire amiral, puis M. Fallières recevra à dîner à la préfecture, le duc de Gênes et les officiers supérieurs de son escadre. On attache ici, à la rencontre des deux forces navales et aux fêtes franco-italiennes, une grande importance.

Contre la méningite cérébro-spinale

Des cas de méningite cérébro-spinale ayant été enregistrés dans diverses régions, le président du conseil a adressé une circulaire aux préfets. Tous les médecins et tous les directeurs d'établissements hospitaliers ont été invités à observer les prescriptions édictées en pareille circonstance. M. Mirman, directeur de l'assistance et de l'hygiène au ministère de l'intérieur, a d'ailleurs fait à ce sujet des déclarations rassurantes :

« Tous les ans, a-t-il dit, cette maladie fait son apparition simultanément sur divers points de la France, mais il n'est pas possible de déterminer le foyer principal de l'épidémie. Chaque région où un cas est signalé devient un foyer d'infection plus ou moins actif. Les mesures de prophylaxie les plus sérieuses ont été prises.

» Quant à la thérapeutique, elle est connue : le sérum antiméningococcique produit des résultats merveilleux. On en fabrique en ce moment de grandes quantités à l'Institut Pasteur. Toute la France en sera bientôt approvisionnée. L'écueil est le diagnostic : les symptômes se confondent facilement avec d'autres maladies à forme infectieuse. Quand le médecin dispose de l'outillage nécessaire, il a recours à une pratique infaillible : l'analyse du liquide séreux recueilli après une ponction. La population ne doit pas s'alarmer. La maladie se propage par les fosses nasales et l'arrière-bouche. Des lavages à l'eau bouillie sont indiqués. »

Les fonds du Pari mutuel

La commission spéciale chargée de répartir les fonds du pari mutuel réservés aux travaux d'adduction d'eau potable s'est réunie sous la présidence de M. Ruau, ministre de l'agriculture. Elle a distribué une somme de 3 millions 300.000 fr. environ entre trois cent quatre-vingt-deux communes. En raison de l'insuffisance des fonds disponibles, elle a dû n'accorder à beaucoup de communes qu'une subvention partielle. Autrement elle aurait été dans l'obligation d'ajourner plus de la moitié des communes en instance. En recourant dans une large mesure à cette combinaison, malgré ses inconvénients, elle s'est même trouvée dans la nécessité de ne pas admettre au bénéfice de la subvention de très nombreux projets, cependant bien étudiés et présentant une utilité incontestable.

Une Falaise qui s'effondre

Les passagers arrivés de Douvres, rapportent qu'un formidable éboulement de falaises, beaucoup plus considérable encore que les divers éboulements qui se sont produits, chaque hiver, depuis quelques années sur les falaises de Shakespear's Cliffs, est survenu dans l'ouest du port de Douvres, en face de Calais. Le glissement s'est produit lundi vers cinq heures du matin.

Une fissure de plus en plus large, commença par se dessiner dans le gazon qui recouvre le sommet de la falaise couronnée d'une mince couche de terre végétale. Puis la fissure devint crevasse et rapidement s'élargit. Plusieurs milliers de mètres cubes de marne descendirent alors vers la mer en produisant un fracas épouvantable.

A ce moment, passait sur la grève un pêcheur nommé Gatehouse, qui n'eut que le temps de s'enfuir, à toutes jambes, pour s'écarter du pied de la falaise où l'effondrement se produisit. Il vit un immense nuage de poussière aveuglante s'élever dans les airs, Celle-ci s'étendit sur une zone immense pour ne se dissiper que très longtemps plus tard.

On se fera une idée de la masse de craie qui s'est effondrée quand on saura que la brèche mesure, à la base, plus de cent mètres de large, sur cent cinquante mètres de hauteur. L'amas de décombres forme un promontoire qui s'avance, sur la grève et dans la mer, sur une longueur de plus de deux cent cinquante yards. Il se trouve des blocs de marne de plus de cinq mètres cubes.

Les eaux du détroit, tenant en suspension une énorme quantité de poussières de craie, présentent sur une large zone, un aspect laiteux que les mouvements de marée entraînent alternativement, suivant le flux et le reflux vers la Manche ou vers la mer du Nord.

Petites Nouvelles

M. Doumergue, ministre de l'instruction publique, a présidé dimanche à St-Malo l'inauguration de l'hospice.

— La Commission parlementaire qui va enquêter sur la marine, est arrivée mardi à Toulon. Elle partira mercredi matin sur le « Condé » pour la Corse, l'Algérie et la Tunisie. Elle s'arrêtera quelque temps à Bizerte.

— M. Jean Richepin, de l'Académie Française a été élu président du Comité du monument de Villiers de l'Isle-Adam.

— Lord Gwidir, doyen des membres de la Chambre des pairs d'Angleterre, vient de mourir à l'âge de 91 ans.

— Samedi soir, a eu lieu à Sorbonne la fête de l'intellectualité brésilienne. Tous les membres de la colonie y assistaient. M. Anatole France qui présidait, a fait acclamer par les assistants l'union et l'amitié de la France et du Brésil.

— La léthargique d'Attichy s'est réveillée après 8 jours de sommeil. Il lui semble avoir eu un cauchemar qu'elle a oublié.

CHRONIQUE LOCALE

Le Ministre de l'Agriculture
A CAHORS

M. Darquier, maire de Cahors, accompagné de MM. Cocula, Bécays et Malvy, s'est rendu auprès de M. Ruau, ministre de l'agriculture, pour le prier de vouloir bien honorer de sa présence notre concours agricole de mai-juin.

C'est à l'occasion de ce concours en effet, et par une faveur tout à fait exceptionnelle, que la prime d'honneur sera décernée à celui de nos propriétaires terriens dont les cultures auront paru particulièrement remarquables aux membres du jury désigné à cet effet.

M. Ruau, vivement sollicité, a accepté, de la meilleure grâce, de se rendre à Cahors à la date du premier juin. La remise de la prime d'honneur et la distribution des récompenses aux lauréats seront donc faites ce jour-là.

Certes, nous connaissons trop les sentiments de nos compatriotes pour douter qu'ils s'appliquent de tous leurs moyens à faire au ministre de l'agriculture l'excellent accueil qu'il mérite. Et il n'est pas téméraire d'affirmer que, de son côté, la commission des fêtes se surpassera dans l'organisation de la réception de M. Ruau et des réjouissances qui seront données.

Léger dépit

Pour Scalps, du *Quercinois*, à qui ne plaisent pas les félicitations que les républicains adressent aux dévoués et distingués députés Bécays et Malvy, c'est une diversion que de constater l'impossibilité dans laquelle se trouvent les libéraux d'adresser des félicitations à leur... élu !

Cette constatation fait sourire, rire aux éclats même, notre confrère nationalo-libéral !

Il n'y a vraiment pas de quoi, car Scalps rit bien fort peut-être, pour mieux cacher la tristesse que lui et ses amis éprouvent à la pensée que leur.... élu les lâche de plus en plus.

Pas un mot en effet, dans le *Quercinois*, sur l'œuvre parlementaire de ce pauvre M. Munin-Bourdin qui fut pourtant *persona grata* au journal du Quai, et qu'en maintes circonstances, très souvent même, prônèrent avec enthousiasme et Scalps et Rip et Vindex.

Les mamours que l'élu des cléricaux de l'arrondissement de Cahors s'est permis de faire à Marianne lui ont valu de la part de ses électeurs blâme, et qui sait ? excommunication prochaine.

En attendant, le mot d'ordre est de faire le silence le plus complet autour du provisoire de Cahors.

Ni une félicitation, ni une critique : c'est la consigne. Elle est bien observée.

Il est donc bien naturel que Scalps auquel tout acte de son député est indifférent, se tourne vers les adversaires pour excercer en critiques contre eux, une verve qu'il pourrait aussi bien exercer, si c'était permis, en félicitations au profit de M. Munin-Bourdin.

Scalps ne laisserait-il pas ainsi, percer dans ses critiques, un léger dépit ?

L. B.

Association syndicale

Le bureau de la Société d'agriculture du Lot et le bureau de la Chambre de commerce de Cahors, réunis samedi dernier, ont décidé la formation d'une Association syndicale qui prendra le titre de : *Union générale des Viticulteurs du Lot.*

Son siège sera à Cahors. Elle sera placée sous le patronage de la Société d'agriculture du Lot et de la Chambre de commerce.

Elle aura pour but l'étude et la mise en pratique des moyens susceptibles d'assurer l'ecoulement des vins du Lot, à des prix rémunérateurs.

Une Assemblée générale sera convoquée à Cahors, dans les premiers jours du mois de mai, par les soins du bureau provisoire.

Les statuts de l'Association seront soumis à cette Assemblée qui sera invitée à nommer son bureau et son Conseil d'administration.

Les cotisations sont fixées à 5 fr. par an.

Les adhésions sont reçues dès maintenant aux secrétariats de la société d'agriculture et de la Chambre de commerce.

Les viticulteurs du Lot apprécieront l'importance d'une pareille association, dont la formation est dûe à l'intelligente et dévouée initiative de M. Delbreil, président de la Société agricole du Lot.

Service vicinal

Par décret, M. Lacout (Henri) a été nommé cantonnier du service vicinal dans le département du Lot.

Préfecture

A l'occasion des fêtes de Pâques, les bureaux de la préfecture seront fermés le jeudi 8 avril et les lundi et mardi 12 et 13 avril.

Emplois civils

Sont classés pour l'emploi de percepteur : M. Galey, ex-adjudant au 7e d'infanterie (1re liste de classement : numéro 44).

Pour l'emploi de receveur buraliste de 1re classe : M. Crémoux, adjudant au 7e d'infanterie (2e liste de classement numéro 137).

Pour l'emploi d'expéditionnaire dans les directions départementales des postes : M. Griffoul, adjudant au 7e (1re liste de classement : avec le numéro 31) ; Valette, sergent au 7e (avec le numéro 39).

Pour l'emploi d'expéditionnaire à l'administration centrale : M. Savel, ex-soldat au 7e (1re liste de classement: numéro 5.

Justice de paix

Par décret, M. Dols, notaire, à St-Géry, est nommé suppléant du juge de paix en remplacement de M. Cambornac, décédé.

Légion d'honneur

Parmi les officiers inscrits au tableau de concours pour le grade d'officier de la Légion d'honneur, nous relevons le nom de M. Bilhard, chef de bataillon au 7e.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir sous la présidence de M. Carlin, 1er adjoint.

La séance est ouverte à 8 h. 1/2.

Etaient présents : MM Carlin, Cayrac, Suquet, Teyssonières, Blanc, Fernandès, Bris, Gayet, Ressiguier, Sastres, Arnaudet, Périé, Durranc, Tourriol, Murat, Salanié, Gibert, Paulus, Paubert, Dulac.

M. Suquet, désigné comme secrétaire de la séance, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Ce procès-verbal est adopté sans observation.

Une demande de soutien de famille formée par M. Pébrat reçoit un avis favorable.

Le conseil approuve le crédit relatif aux frais médicaux et pharmaceutiques occasionné par un cantonnier du service vicinal, M. Bonnemort.

M. le maire invite ses collègues à prendre une délibération tendant à demander aux conseillers généraux, lors de leur prochaine session, de vouloir bien décider que le concours annuel de la race ovine des Causses du Lot se tiendra en 1909 à Cahors, à l'occasion des grandes fêtes qui vont être données en juin prochain, lors de la distribution des récompenses du Concours agricole.

Le conseil donne son approbation et vote une somme de 2.000 fr.

A l'unanimité, le conseil vote un crédit de 3.500 fr. pour la restauration et l'aménagement de l'Hôtel-de-Ville, ces travaux sont urgents ; ils devront être terminés pour la réception de M. le Ministre de l'agriculture qui viendra à Cahors à l'occasion des fêtes de juin.

M. le maire donne lecture d'une lettre adressée au préfet relativement aux travaux à exécuter aux abords du portail de la cathédrale.

Le conseil décide qu'un mur surmonté d'une grille sera construit à cet endroit.

M. le maire donne lecture d'un rapport relatif à la situation du brigadier cantonnier Rascouailles, victime d'un accident le 26 juillet 1907.

Aux termes du rapport une rente de 220 francs serait allouée à M. Rascouailles, mais en cas de décès de ce dernier, une somme de 120 francs sera payée à sa veuve : la part de la ville sera de 80 francs, adopté.

M. Gayet demande que cette somme de 80 francs soit prise sur les fonds du service vicinal.

Le conseil approuve les conclusions du rapport de M. le maire et adopte la proposition de M. Gayet.

Sur rapport de M. Teyssonnières, le conseil approuve le rapport de l'agent voyer cantonal, relative à la rétrocession gratuite, par la veuve Galier d'une bande de terrain située avenue du Nord.

1.300 fr. sont votés pour la construction, rue des Cadourques et rue des Augustins, d'un égout dont la nécessité s'impose et qui assainira cette partie de la ville.

On approuve un rapport des agents voyers fixant l'alignement d'un chemin de l'avenue de la gare de Cabessut et la fixation à 3 francs le mètre carré d'un terrain qui sera acquis par M. Calvet.

M. Paubert émet le vœu que, dans l'intérêt des ménagères, le droit d'achat sur le marché par les revendeuses soit retardé d'une heure.

Ce vœu est renvoyé à la commission.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 h. 1/2.

Acte de probité

M. Boissières, gardien de bureaux à la Poste, a trouvé, dans la salle d'attente du bureau, un parapluie avec manche en argent d'une certaine valeur.

M. Boissières tient ce parapluie à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Félicitations à M. Boissières qui n'en est pas à son premier acte de probité.

Société d'agriculture du Lot

Séance du 1er avril 1909

Présidence de M. DELBREIL, président de la Société.

Etaient présents : MM. Delbreil, Brunet, Dalet, Rigal, Pouzergues, Quercy, Lafage, Bouyssou, Delcaillau, Laporte, Petit, Jeauffreau, Rodes, Viviés, Cavalié, Iches, Planacassagne, Ilbert. Vaissières, Faurie, Capy, Combes, Laborie.

En l'absence du secrétaire, M. Pouzergues donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Ce procès-verbal est adopté sans observations.

MM. Belvèze, juge à Gourdon et Rigal-Théron, propriétaire à Douelle, présentés à la dernière séance, sont admis à l'unanimité des votants, membres de la Société.

MM. Parent, électricien à Vire, Bercegol, propriétaire à Vire, Berneys, propriétaire à Bagat, Fréjals, propriétaire à St-Pantaléon, demandent à faire partie de la Société.

Aux termes du réglement, il sera statué sur l'élection de ces membres à la prochaine séance.

M. le Président aborde la question de l'organisation des concours en 1909.

Il rappelle que la distribution des récompenses des prix culturaux et de la prime d'honneur aura lieu fin mai et qu'il convient d'organiser pour cette date divers concours agricoles d'une durée de plusieurs jours.

Le concours de la race ovine des Causses du Lot, qui comportera plus de 4 000 francs de primes, sera le plus important.

A côté de ce Concours, M. le Président propose d'organiser à l'aide des ressources de la Société provenant des subventions ordinaires et avec des subventions spéciales de l'Etat et du département les Concours suivants :

1° Animaux reproducteurs : Race bovine limousine, race garonnaise, race Salers ;
2° Vaches laitières diverses ;
3° Bœufs et vaches de travail ;
4° Race porcine ;
5° Animaux de basse-cour ;
6° Vins, eaux-de-vie et liqueurs ;
7° Conserves alimentaires ;
8° Instruments agricoles et viticoles ;
9° Aviculture ; Appareils d'incubation, d'élevage et d'engraissement ;
10° Horticulture ;
11° Emballage ;
12° Plantes d'ornement, fleurs et divers.

Après une longue délibération, les diverses parties de ce programme sont successivement adoptées.

Sur la proposition de M. le Président, l'Assemblée décide à l'unanimité de mettre à la disposition de ces Concours les sommes qu'elle emploie annuellement dans l'un des trois arrondissements.

Les Concours de l'arrondissement de Cahors seront, par suite renvoyés en 1910.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les Enfants du Lot à Agen

La Société « Les Enfants du Lot » d'Agen, vieille de six ans, qui comprend 80 membres, vient de s'installer dans ses nouveaux locaux, salons du Café Glacier, 7, place Jasmin.

Une salle de lecture dans laquelle on trouvera, avec les journaux du Lot, la liste des adhérents résidant à Agen avec leur adresse, est mise à la disposition des sociétaires et de tous les originaires du Lot de passage à Agen.

Les Sociétaires réserveront le meilleur accueil à ceux de leurs compatriotes qui voudront bien leur rendre visite et se feront un devoir de leur faciliter les relations qui pourraient leur être utiles.

La Société reçoit les adhésions des membres forains moyennant une cotisation de 4 francs par an.

Vétérans des armées de terre et de mer

Dimanche a eu lieu, ainsi que nous l'avions annoncé, la réunion de la section de Cahors. Au début de la séance il est procédé au renouvellement de cinq membres de la commission de contrôle, les cinq membres sortant sont réélus.

Puis on s'occupe de l'organisation du banquet annuel qui aura lieu au mois de mai. La plus grande partie des membres présents se sont fait inscrire.

Dès que le Comité central aura fixé la date de la réunion statutaire de mai une circulaire sera envoyée à chaque membre pour leur désigner l'heure et le lieu du Banquet.

Comme l'année dernière les anciens combattants de 1870 seront acceptés.

Les membres qui n'étaient pas présents à la réunion de dimanche peuvent se faire inscrire : chez M. Sarrazin, trésorier, rue Brives ou chez M. Ferré, horticulteur, place des Carmes, secrétaire.

Accidents du travail

L'*Officiel* publie la statistique des accidents du travail d'après les ordonnances et les jugements rendus en vertu de l'article 16 de la loi du 9 avril 1898, du 1er octobre au 31 décembre 1908.

Voici pour le Lot, les résultats de cette statistique.

Nombre des personnes blessées : 8.
Cas d'incapacité permanente du travail : 8.

Pour l'année 1908, la statistique des accidents est :

Nombre de personnes blessées : 19.
Cas de mort : 2
Cas d'incapacité totale : 1
Cas d'incapacité partielle : 16.

Ventre de Cahors

Voici l'état officiel des animaux de boucherie abattus pendant le mois de Mars 1909 pour la consommation de Cahors :

Bœufs,	72 pesant	50.034	kilos.
Vaches,	13 —	6.346	—
Moutons,	589 —	17.074	—
Veaux,	115 —	12.211	—
Porcs,	12 —	1.733	—
Total.	816 —	87.398	—

Chevaux et mulets, 12 ; ânes, 3.

PALAIS ÉLECTRIQUE

Tous les Cadurciens qui ont assisté à une représentation donnée par le PALAIS ÉLECTRIQUE installé sur les Allées Fénelon ont été émerveillés.

Le succès du Palais Electrique, on peut le dire, a été des plus vifs.

Aussi, nous engageons ceux qui n'ont pas encore visité cet établissement de premier ordre d'y aller sans retard, car son séjour parmi nous va prendre fin.

Pour ses représentations d'adieux, ce soir mardi le Palais Electrique donnera la *Passion*, le plus grand chef d'œuvre cinématographique en 4 parties et 25 tableaux, où figurent plus de mille artistes et figurants de nos principaux théâtres, avec une richesse de costumes et de décors incomparables.

A noter également le succès considérable remporté par la voyante Mariska et le professeur Dalmoras.

Nos DEPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 5 Avril, 1 h. 39 s.

Tirage d'obligations

Au tirage de la ville de Paris 1894-1896, le numéro 129.297 a gagné 200.000 fr.

Grève de pompiers

Les pompiers de Craponne-sur-Arzon (Loire) ont déclaré la grève: ils exigent la démission du lieutenant de la Compagnie.

Visites officielles

M. Fallières a rendu au président du Sénat la visite que celui-ci avait faite à l'occasion de la suspension des travaux parlementaires.

***

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 6 Avril, 1 h. 35 s.

Conseil des ministres

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin : il a expédié les affaires courantes et a décidé que le prochain Conseil aurait lieu le 15 Avril.

Le typhus à Cherbourg

Un quartier-maître a succombé ce matin, du typhus, à l'hôpital maritime de Cherbourg : 50 malades sont encore en traitement.

Commutation de peine

Le Président de la République a commué en travaux forcés à perpétuité la peine de mort prononcée contre le nommé Willon par la Cour d'assises du Pas-de-Calais.

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

Lauzès

Tramways. — Samedi 3 courant, une délégation des tramways départementaux, venue de Saint-Céré, arriva à Lauzès vers 9 heures du matin, pour donner une conférence sur la question des tramways départementaux.

Personne n'étant prévenu, peu de monde se trouva sur place ; M. le Maire ayant donné l'ordre au tambour de ville, d'annoncer cette conférence à son de caisse, un assez nombreux public se trouva bientôt à la mairie.

C'est donc devant un assez grand nombre de personnes que M. Faure, secrétaire du comité des tramways, fit sa conférence.

Avec clarté, en dehors de toute idée politique, il expliqua l'intérêt qu'il y aurait pour nos régions, dépourvues de voies ferrées, à ce que la ligne de tramways de Castelnau à Latronquière, par Lauzès, fut construite une des premières.

Un comité a été constitué de la façon suivante :

MM. Delfour, maire, président.
Piganiol, adjoint, vice-président.
Delfau Alcide, conseiller municipal.
M. Floyrac, horloger, conseiller municipal.

Un membre de ce comité, sera délégué pour assister à la réunion du Conseil général qui doit s'occuper de la question des tramways et qui doit avoir lieu le 19 courant.

Albas

Construction impatiemment attendue. — Les contribuables qui sont aussi pères de famille se demandent avec juste raison quand l'établissement communal qui a déjà deux ans du construction, sera, non seulement fini, mais d'un accès abordable pour les jeunes filles qui fréquent l'école laïque.

Depuis plus d'un an, la construction n'a pas fait un pas. Tantôt c'est l'ouvrier qui attend les fonds. Ensuite, d'autres portent pour raison que l'argent est en dépôt.

D'une façon ou d'une autre, il faut bien que cela ait une fin. Il n'est pas admissible que les contribuables donnent leurs deniers pour construire un bel établissement, alors que pour aller à l'école les enfants n'ont seulement pas un chemin convenable.

Les pères de familles ont le droit de demander que l'escalier qui conduit à l'éeole soit construit le plus rapidement possible, afin d'avoir toute sauvegarde pour leers enfants qui fréquentent l'établissement laïque.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Collège Champollion. — Nous apprenons avec plaisir que six élèves de notre établissement secondaire viennent d'être admis au concours des bourses des lycées et collèges. Ce sont : Labarrière, de 6e A ; Lompuech, de 6e A ; Louis Batteau, de 6e B ; Georges Batteau, de 5e B ; Aygalenq, de 6e B ; Laborie, de 5e A.

Toutes nos félicitations pour ce beau résultat.

Le squelette de Vic. — L'information de cet assassinat se poursuit très activement. Nous apprenons que la dame Felzines a, sur commission rogatoire à laquelle a procédé M. le juge de paix de Lacapelle-Marival, reconnu divers lambeaux d'étoffe des habits de son malheureux mari, qui lui ont été présentés.

Cette dame a en outre déclaré que ce dernier, lors de son départ de la ferme, devait avoir dans son portefeuille une somme de 600 fr. en billets de banque.

Nous avons déjà dit qu'au moment de la découverte du cadavre et de la descente de justice sur les lieux, le portemonnaie qu'on avait trouvé ne contenait que 23 fr. 80. Les assassins se sont donc emparés de 600 fr.

Tribunal correctionnel. — Audience du 3 avril.

Pierre Pons, 56 ans, cordonnier, à Thémines, poursuivi pour colportage d'allumettes de contrebande, est condamné à 400 fr. d'amende et à la confiscation de la marchandise saisie.

Le tribunal prononce ensuite une condamnation à 50 fr. d'amende pour délit de chasse en temps prohibé.

Bagnac

La foire. — Notre foire de samedi 3 avril a été très forte et les transactions sur les bestiaux ont été nombreuses et suivies aux mêmes cours élevés. Les veaux sont toujours hors de prix.

A signaler une baisse très sensible sur les porcs.

Gréalou

Comité radical et radical-socialiste. — Les membres du comité radical et radical-socialiste de Gréalou sont invités à se rendre à la réunion qui aura lieu le jeudi 8 avril, à trois heures du soir, dans la salle de la mairie.

Ordre du jour : Paiement des cotisation ; renouvellement du bureau ; approbation de nouveaux statuts ; adhésion de nouveaux membres ; divers.

Marcillac

Cirque. — Le cirque Martin, dont la tournée dans les principaux centres du département lui a acquis une renommée de bon aloi, est venu s'installer au bout de notre belle promenade des Platanes. Il vient directement de Labastide-Murat, où tous ses artistes ont recueilli un succès éclatant. Il est sûr de trouver ici le plus cordial accueil, qui va se traduire, nous l'espérons, par l'affluence de spectateur à ses réprésentations,

Bio

Réponse d'une baudruche à une cruche

Tu me parais triste et maussade
Comme un sergent qu'on met au clou.
As-tu reçu quelque gaulade,
Ou t'a-t-on mis la corde au cou ?

Je suis ce Job de l'Ecriture
Qu'on a réduit à mendier.
J'avais, jadis, pour nourriture
De gros chapons et du gibier.

Et, de nos jours, la cuisinière
N'a que du bœuf et puis du veau
Qu'elle accommode à sa manière
Avec canards et dindonneau.

J'avais du vin des crus d'Espagne
Pour me rincer à mon dessert,
Et je n'ai plus que du Champagne
Que, chaque jour, Fanny me sert.

Mais, ô malheur, quel triste rêve !
Je vois que tout s'en va finir,
Et, des beaux jours, l'heure s'achève,
Ne laissant plus qu'un souvenir.

De tous les coins de mon village
Arrivaient, drus, les beaux présents,
Et, maintenant, pour tout hommage,
Me rient au nez, les paysans.

Je parlais haut, afin qu'on tremble
Que nul n'osât me résister.
Mais, à présent, il me le semble,
Chacun s'en va sans m'écouter.

Du vieux Satan, vieille épouvante
Que je dépeins dans son enfer,
Seuls, les dévots que je régente,
De peur, marmottent un pater.

Les autres font un peu la moue,
Riant de ma sévérité,
Comprenant tous que je me joue
Beaucoup de leur crédulité.

Cette maudite République,
En élevant de beaux castels
Où l'on installe la laïque,
A fait du tort à nos autels.

Quand la raison se développe,
Et que l'esprit devient plus sain,
Je puis parler comme un Eschope,
Je suis guigné comme un aubain.

Quoique je dise et je répète
Que tout primaire n'est qu'un sot,
On me répond que je suis bête,
Comme ne fut jamais Cagot.

En vain j'écris : Cette baudruche,
N'a que du vent dans ses poumons,
Chacun me dit : Pour une cruche,
Depuis longtemps, nous te prenons.

Ferré sur la théologie,
L'instituteur, n'est pas souvent,
Du grand Merlin, c'est la magie,
Qui n'en sait rien n'est pas savant.

Il faut avoir le Don de grâce
Pour bien saisir Blaise Pascal
Et sans ce don, quoi que l'on fasse,
On est un âne ; c'est fatal.

Seul, un curé peut tout comprendre,
Seul, un curé peut tout savoir,
Et, pour ne pas vous y méprendre,
Si vous doutez, allez le voir.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Magistrature. — De l'*Avenir Gourdonnais* :

C'est avec plaisir que nous apprenons la nomination de M. Janot, procureur de la République, au poste de juge au tribunal de St-Etienne.

M. Janot, qui était à Gourdon depuis près de 12 ans, est un magistrat de grande valeur et de grande distinction. D'un caractère très droit et très ouvert, il sut toujours apporter dans ses délicates fonctions un tact et une modération qui n'excluaient jamais chez lui le souci de la justice et du droit.

Son intelligence vive et alerte n'avait d'égale que son grand cœur et, disons le mot, son humanité, qualité si précieuse et si rare chez un chef de Parquet, lorsqu'elle est appliquée avec mesure et discernement.

Quoique son grand talent de parole le désignât plus spécialement au service des Parquets, nous nous réjouissons néanmoins avec lui de le voir obtenir un poste qu'il souhaitait depuis longtemps.

Avec nos bien sincères félicitations, nous lui adressons notre souvenir le plus ému en le voyant quitter notre ville où il ne laisse que des sympathies et des regrets.

Le *Journal du Lot* joint ses félicitations à celles de son excellent confrère Gourdonnais.

Bourses d'enseignement. — Nous apprenons avec plaisir que le jeune Bruno Pierre, élève de notre école publique, a été reçu jeudi dernier aux examens des bourses des lycées et collèges, à Cahors.

Nos félicitations au jeune lauréat et à son maître, M. Auricoste.

Répression des fraudes. — M. le commissaire de police de Gourdon s'est transporté le 18 à Saint-Germain, à Concorès et le 30 mars à Frayssinet et à Saint-Chamarand, afin d'effectuer chez divers commerçants de ces localités des prélèvements de produits alimentaires.

Les échantillons prélevés ont été adressés au laboratoire municipal de Toulouse aux fins d'analyse.

Etat civil du 15 au 31 mars. — Naissances : 5 garçons et 3 filles.

Publications de mariages : Antonin Guérin, charcutier à Gourdon et Marguerit Planche, épicière à Gourdon.

Décès : Elise Dalet, 10 mois, au Mas-de-Jacques ; Gabriel Dauliac, 85 ans, rue de l'Hôtel-de-Ville; Emilie Dalet, 35 ans, épouse Vidien, avenue Gambetta ; Marie Géral, 70 ans, veuve Métadie, rue de la République ; Perrette Bennet, 85 ans, rue des Pargueminiers ; Marthe Danglars, 1 mois, à Viguier ; Jean Delpech, 73 ans, rue Danglars.

Le ventre de Gourdon. — Il a été abattu, pendant le mois de mars, aux abattoirs de la ville : 12 bœufs, 24 veaux, 70 moutons et 20 porcs donnant un poids total de 14.000 kilos.

Beaumat

Bureau de bienfaisance. — Par arrêté, M. Baptiste Bousquet, propriétaire, est nommé membre de la Commission administrative du bureau de bien-

faisance de Beaumat, en remplacement de M. Pagès.

Vaillac

Par arrêté, M. Manic, propriétaire à Lavit (commune de Vaillac), est nommé membre de la Commission administrative du bureau de bienfaisance de Vaillac, en remplacement de M. Aussel, dit Pascal, décédé.

Payrac

Succès. — Les deux jeunes élèves de l'école de garçons de Payrac, Dumas et Rossignol, âgés à peine de 12 ans, viennent d'être admis, jeudi dernier, aux bourses du lycée de Cahors, pour la classe de 6e B. et A. enseignement moderne et classique, avec des notes bien supérieures au programme.

C'est ainsi que nos excellents instituteurs laïques répondent par des succès remarquables à des écrits lâchement anonymes et méprisables.

Souillac

Sauvetage. — Dimanche, à trois heures de l'après-midi, un bateau sur lequel étaient quatre jeunes gens : Remy Maurel, Henry Gounelle, Marcel Laval et Albert Lascoux, a chaviré sur la Borrèze, à Lafrégière.

Grâce au courage du dernier cité, le jeune Lascoux, âgé de quinze ans, ils ont tous été sauvés d'une mort certaine.

Nos félicitations à ce jeune sauveteur.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET Cie

LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du n° 55 du 3 avril

Couverture : Willie Lewis.
Frontispice : Une épreuve originale : le Concours d'Oreille.
L'Initiation Automobile, par H. Petit.
Les six jours de Berlin, par Jacques Baudier.
La Semaine de Cannes (gravures).
Le Concours d'Oreille.
La Mort de F. Renault, par René Tampier.
Le Championnat Militaire de Football-Association (gravure).
L'Invincible Willie Lewis, par J. Mortane.
Les Canots Américains à Monaco, par Marcel Viollette.
Les Championnats Internationaux de Cross-Country, Rugby et Hochey, par L. de Fleurac.
Boxe : Les Champions Anglais, par Jacques Mortane.
Le Carnet du Sportsman.
Les Courses de la Semaine, par René Riondet.
Les Lauréats du Concours Hippique (gravures).
La Vie et les Inventions des Frères Wright, par Victor Breyer et Robert Coquelle.
La triple visite des Athlètes français en Angleterre, et la brillante course de Bouin, font l'objet de la double page de cette semaine de la *Vie au grand Air*, qui contient de très jolies photographies sur le Meeting de Monaco et la Semaine de Cannes.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni samedi soir, 3 courant, sous la présidence de M. Rouffié, maire.

M. Lescoul, nommé secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté après observation de M. Rouffié, au sujet des souscriptions recueillies pour la réfection des chemins ruraux.

M. le maire propose au conseil une nouvelle rédaction des articles 68 et 69 du cahier des charges des pompes funèbres complétant ces dits articles ; approuvé malgré les protestations de M. Cailhat, ne comprenant pas (avec juste raison) qu'on fasse 2 catégories de citoyens dans une même commune.

M. Mazuc, percepteur, envoye au conseil une liste où il est mentionné que certaines cotes sont restées irrecouvrables. Le conseil, tout en constatant que le percepteur n'aurait pas dû attendre un si long temps pour l'en aviser, fait un triage des personnes reconnues solvables et décide d'envoyer l'appariteur faire les dits recouvrements.

M. le maire soumet au conseil une lettre de M. Favières, notre dévoué directeur des cours complétaires mentionnant qu'il a, de concert avec ses adjoints, créé à Fumel les « Jeudis laïques » et demandant au conseil un secours pour faire l'achat de différents jeux qui paraissent utiles pour retenir les élèves ou tout au moins d'empêcher le recrutement de notre jeunesse par les œuvres cléricales similaires.

Le maire présente et défend très bien la chose, non sans lancer quelques flèches (qui je le lui assure, n'auront pas beaucoup d'effet) sur *certains impatients* (lisez *Journal du Lot*) qui l'accusaient d'incurie et de ne rien faire pour ces œuvres.

Nous convenons que si au début de sa gestion M. le maire avait eu l'attitude et tenu les propos qu'il a développés à cette séance, les impatients auraient sans doute attendu patiemment la réalisation des œuvres promises, mais malheureusement pour M. le maire, ces mêmes impatients constataient avec peine que le langage du maire, il y a un an, était tout à fait opposé à celui qu'il tient aujourd'hui, il voulait bien à l'époque la création des œuvres laïques, mais il fallait qu'elles fussent à tendance cléricale, nous sommes heureux de constater ce revirement et l'en félicitons sans arrière pensée, nous reconnaissons tout de même que les jeudis laïques sont créés en dehors et au dessus de toute ingérence municipale, ce qui nous permet de dire que si on avait attendu l'action militante du conseil municipal, les œuvres post-scolaires seraient encore et pour longtemps dans les limbes, donc M. le maire, ne vous amusez pas à lancer vos flèches à l'assemblée municipale car je vous préviens qu'à ce jeu vous vous brûlerez les doigts ; enfin, tout est bien qui finit bien, le maire est autorisé à prendre sur les fonds votés pour la caisse scolaire, 75 francs pour satisfaire la demande formulée par M. Favières.

Le Conseil autorise le maire à faire le déplacement de la borne-fontaine sise passage à niveau, déplacement motivé et demancé par la Compagnie P. O.

M. le maire soumet au Conseil une circulaire qu'il a reçue de la Préfecture, invitant le Conseil à prendre un arrêté et nommant un vétérinaire inspecteur pour le service de l'abattoir. M. Faure Oscar est désigné, le coût est de 300 ou 350 fr. par an, ce dernier devra faire 2 visites par semaine et plus si le service l'exige.

A ce moment, M. le maire demande une suspension de séance de dix minutes avant d'aborder la discussion du rapport Cabannes Caillhat.

M. Leygues en profite pour demander à M. le maire des explications sur le coût de la *réclame* .. que le maire a voulu faire en faisant distribuer dans toutes les maisons son arrêté sur le balayage et l'assainissement de la ville. Après explications fournies par M. le maire et toutes à son avantage, l'incident est clos.

A la reprise de la séance, MM. Cabannes et Cailhat, rapporteurs de la Commission de l'eau et de l'éclairage, donnent lecture article par article du cahier des charges de ce service et des conclusions que la Commission donne à chacun d'eux.

Après une discussion trop longue à énumérer et à laquelle prennent part tous les conseillers. Les conclusions des rapporteurs sont adoptées.

Séance levée à minuit.

Nomination

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Simon au poste de commissaire de police à Fumel.

Nous sommes heureux de lui adresser nos plus sincères et cordiaux souhaits de bienvenue.

Chronique agricole

L'HYBRIDE

Portugais bleu X Rupestris du Lot

PLANT PRADY

Du « Progrès agricole et viticole », de Montpellier :

Au printemps dernier, nous exposions ici-même les résultats des recherches que nous dûmes faire — pour répondre aux « desiderata » de sociétés viticoles et de vignerons de la région du Centre — concernant le groupe des hydrides, aux fins d'étudier et d'indiquer parmi ces hybrides, un cépage capable de satisfaire aux préoccupations multiples de la viticulture dans cette région.

Nous observions, notamment, que l'humidité de l'automne, dans les régions du Sud-Ouest et du Centre, favorisant singulièrement le développement de la pourriture grise, il était nécessaire de chercher un cépage mûrissant assez tôt pour échapper à la maladie. Dans bon nombre de départements du Centre, surtout dans l'Allier, la Vienne, l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret, il reste encore d'importantes surfaces à reconstituer.

D'autre part, les tentatives qui se poursuivent actuellement, en vue de développer le commerce d'exportation des raisins de table et par conséquent de faire un choix judicieux des cépages pouvant bénéficier de la préférence des pays importateurs, donnent à la question un intérêt plus grand encore.

A ces divers points de vue, nous avions déjà signalé l'hybride Portugais bleu X Rupestris phénomène du Lot, désigné sous le nom de « Plant Prady », — du nom de son obtenteur, M. Prady, de Prayssac (Lot) — cépage que nous pûmes distinguer parmi beaucoup d'autres, précisément à cause de sa résistance remarquable à la pourriture grise, et surtout, de sa grande productivité, de sa faculté d'adaptation et de sa précocité, qualité qui en font un cépage du plus grand intérêt tant pour la cuve que pour le commerce d'exportation.

Sachant bien qu'un cépage ne saurait être préconisé, recommandé, que lorsque ses qualités ont été nettement déterminées, nous avons tenu à continuer, cette année même, sur place, nos études et observations concernant cet hydride déjà apprécié très favorablement par des praticiens et plusieurs professeurs d'agriculture, lors des concours de vignobles du Lot, de 1903 à 1907.

Nous devons à l'obligeance de M. Victor Combes, propriétaire-viticulteur à Vire, près Puy-l'Evêque (Lot), propagateur de l'hybride Prady, d'avoire pu, au mois de juillet dernier, visiter le vignoble de Prayssac, habilement dirigé par M. Prady, vignoble qui a été visité de même, du 15 juillet au 5 août, par de nombreux viticulteurs et par des délégués des Sociétés viticoles de la Gironde et du Centre, qui, comme nous, désiraient être fixés sur la valeur réelle de l'hybride Prady.

Au point de vue viticole, cette région du Lot offre, d'ailleurs, un très vif intérêt.

La région intermédiaire par laquelle les plateaux de la rive gauche du Lot se relient à la plaine de la Garonne — région qu'on appelle le Bas-Quercy — est constituée par une série de vallées, sensiblement parallèles aux collines plus élevées, mais couvertes de riches cultures. La principale, qui fait la richesse de ses habitants, et donne à ce pays un aspect fort agréable, est celle de la vigne et des arbres fruitiers. On produit surtout le raisin de table, qui donne lieu à un important commerce d'exportation.

La vallée du Lot se divise en deux parties bien distinctes. Au-dessus de Cahors, la rivière s'est frayée violemment son chemin en dépit des hautes falaises calcaires qui semblent vouloir barrer sa route à chaque pas. Au-dessous de Cahors, les collines s'abaissent : la vallée, plus large, devient plus fertile.

La côte du Lot a été, de tout temps, renommée pour la qualité de ses vins, généralement connus sous le nom de « vins de Cahors ». Le vignoble, détruit par le phylloxéra, est actuellement reconstitué en entier, grâce aux efforts persévérants des laborieux viticulteurs de cette région. C'est surtout dans les cantons de Cahors, Puy-l'Evêque, Catus, Luzech, que l'on trouve en quantité des vins absolument semblables aux vins que l'on récoltait autrefois, c'est-à-dire de tout premier ordre.

Puy-l'Evêque offre l'aspect d'une petite cité curieusement étagée au-dessus du Lot et remarquable par ses maisons gothiques et Renaissance et son donjon carré. C'est un centre viticole important, où l'on a travaillé courageusement à la reconstitution des richesses anéanties par le puceron dévastateur.

Prayssac, but de notre excursion, est la patrie du maréchal Bessières, qui s'intéressa beaucoup, paraît-il, au développement de la viticulture dans son pays natal.

En fait, nous nous trouvons, dans ce pays, situé au beau milieu de la vallée du Lot, de Cahors à Monsempron-Libos, en plein pays de vignes. La halte de Prayssac, située sur la voie ferrée de Monsempron à Cahors, n'est distante du village de Prayssac que de 100 mètres. Mais c'est à 4 kilomètres de là, au village des Roches, qu'est situé le vignoble de M. Prady, où, en compagnie d'autres visiteurs, nous nous proposions d'étudier à nouveau l'hybride qui avait déjà retenu très sérieusement notre attention.

Cette vallée de Monsempron-Libos à Cahors, où la voie ferrée suit tout le cours du Lot aux rives tortueuses, surplombées par des montagnes aux flancs escarpés, offre d'ailleurs un but d'excursion fort agréable.

C'est dans cette vallée, sur une étendue de 70 kilomètres, que se récoltent les trois quarts des vins du département du Lot.

Les terrains sont en partie argilo-siliceux et argilo-calcaires.

Les plants greffés dominants sont : le Malbec, le Cabernet, le Grand Noir, le Sémillon, le Sauvognon, la Folle blanche et le Mauzac.

On s'attache à produire le type de l'ancien vin de Cahors, de préférence à tout autre, et de nombreux et sérieux essais ont été faits en vue de l'adaptation des porte-greffes. C'est ainsi que dans les terres fraîches et profondes, on a essayé le Riparia-Gloire de Montpellier, la série du Riparia×Rupestris, 3309, 3310, etc. En coteaux : le Rupestris phénomène du Lot, le Berlandieri×Riparia 17-11, le Mourvèdre×Rupestris 1202. Enfin, dans les terres argilo-calcaires compactes, l'Aramon×Rupestris-Ganzin, numéros 1 et 2, 157-11, etc., etc.

Mais il semble bien, d'après les résultats très satisfaisants obtenus par M. Prady, à Prayssac ; par M. Victor Combes, à Vire, près de Puy-l'Evêque, et d'après les appréciations formulées par de nombreux vignerons qui ont imité ces intelligents viticulteurs, que le Portugais bleu × Rupestris phénomène du Lot, est appelé à jouer un grand rôle dans l'orientation que l'on s'efforce de donner actuellement à la production, tant au point de vue des vins que pour l'exportation des raisins de table.

Dans toute la vallée du Lot, ce cépage va être cultivé en grand, sa maturité, surtout dans les plantations en coteaux, devançant de huit jours celle des autres cépages.

L'étude de l'hybride Prady au vignoble de son obtenteur, à Prayssac, nous a permis d'en noter les caractères précis, dont nous donnons la description :

Souche très vigoureuse, tronc fort, comme celui du Rupestris du Lot, et grossissant rapidement, port demi erigé.

Sarments très longs, droits, de moyenne grosseur, mérithalles moyens.

Bourgeonnement glabre ; feuilles irrégulièrement dentées, présentant trois fortes dents, avec une série de petites dents ; sinus pétiolaire presque fermé.

Les feuilles adultes sont grandes, les autres de grandeur moyenne, légèrement pliées en gouttière, minces, glabres sur les deux faces.

Le *feuillage* tient beaucoup du Rupestris du Lot ; il est d'un vert foncé et très luisant sur les deux faces. Les dentelures de la feuille sont peu profondes.

Les feuilles persistent sur le plant jusqu'au mois de novembre ; elles sont aussi vertes et brillantes que pendant l'été, elles ne tombent que sous l'influence des fortes gelées.

Grappe dépassant la grosseur de celle du Pinot de Bourgogne, mais plus allongée, mesurant 15 à 20 centimètres lorsqu'elle est parvenue à son développement normal ; forme pyramidale, ailes très prononcées et assez régulières, pédoncule de moyenne longueur, vert et de moyenne grosseur, pédicelles courts ou de moyenne longeur, pinceau assez fort coloré.

Grain de belle grosseur, à peau mince, pruinée, rond, jus sucré à saveur agréable. La grappe pèse 200 à 250 grammes.

Fertilité extrêmement abondante. Des pieds de trois ans de plantation ont donné de 20 à 30 grappes ; d'autres, de quatre ans, 80 à 100 grappes. Ce cépage nous a paru d'une productivité vraiment énorme. Il doit être assujetti à la taille courte.

En 1907, un pied de cet hybride. âgé de 11 ans, avec ses trois provins, donnait, dans le vignoble de Prayssac, plus de 900 raisins d'une grosseur au-dessus de la moyenne et exempts de coulure, fait constaté par la Commission du Comice agricole du canton de Puy-l'Evêque.

Le bois s'aoûte facilement et la reprise des boutures est de même très facile.

Cet hybride doit sa rusticité et sa faculté d'adaptation à tous les climats, au Portugais bleu, qui on le sait, mûrit même à la limite extrême de la culture de la vigne, c'est-à-dire sous le climat de Paris.

Le Portugais bleu × Rupestris phénomène est un excellent raisin de cuve et de table.

Pour la table, il égale, en maturité, et au point de vue de la richesse en sucre, le Madeleine II mûrit deuxième quinzaine de juillet, ce qui explique son immunité à l'égard de la pourriture grise. Grâce à cette précocité, il permet d'approvisionner de bonne heure les marchés de Paris, Bruxelles, Londres et les villes d'eaux.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, qui a visité, comme nous, les plantations de cet hybride à Prayssac, en recommande la culture comme raisin d'exportation. Il peut, en effet, être expédié sur le marché de Paris, un mois plus tôt que les Chasselas du Sud-Ouest (région de Montauban), à cause de la fermeté de son fruit, qui peut rester 5 jours dans les paniers sans être exposé à s'abimer.

En 1905, un colis de raisins de cet hybride fut expédié à Paris le 14 août, puis réexpédié à Cahors ; à son arrivée, le 17 août, on constata que ces raisins étaient en parfaite tat de conservation.

En raison de sa grande précocité, ce raisin peut se classer parmi les meilleurs. M. Rey, sénateur du Lot, estime que ce cépage est « un hybride perfectionné pour les primeurs ».

A 2 kilomètres de Prayssac, chez M. Boulzaguet, à Anglars-Juillac, près de Castelfranc, nous avons vu une plantation de 100 pieds de trois ans en terrain calcaire, dont la production était remarquable. M. Bouzaguet, en présence des résultats satisfaisants qu'il a obtenus, se propose de planter cet hybride sur plusieurs hectares, en vue de récolter des raisins de table précoces, pour l'exportation sur les marchés de Paris, Londres et Bruxelles.

L'hybride Portugais bleu × Rupestris phénomène donne un vin riche en alcool et très coloré. Cette année, chez M. Victor Combes, le titre alcoolique a atteint 11 degrés, en 1905 et 1906, 12 degrés.

C'est un raisin de cuve convenant très bien aux régions du Centre, de l'Est et de l'Ouest. La maturité devance d'un mois celle du Gamay, quoique le débourrement ne se produise pas plus tôt.

La valeur de ce producteur direct réside aussi et pour beaucoup dans sa résistance aux maladies cryptogamiques. La vigne de M. Prady, située au milieu de vignes françaises criblées de maladies cryptogamiques — ce qui s'est présenté cette année apparait absolument indemne et d'une végétation luxuriante.

Jusqu'à présent, dans cette région du Lot, le Portugais bleu× rupestris phénomène paraît détenir le record de la résistance à la pourriture grisé, au mildiou, à l'oïdium et au black-rot.

Les plantations de M. Prady ont été faites dans différents terrains ; partout cet hybride s'est développé vigoureusement, même en coteaux calcaires et rocailleux, là où d'autres producteurs directs périclitaient rapidement. Rappelons que cet hybride n'est pas précisément un nouveau venu.

Il suffit de parcourir les vignobles de la vallée du Lot pour s'assurer que, depuis longtemps déjà, le plant obtenu en 1894, par M. Prady, bien accueilli dans ce pays, y occupe une aire de culture assez étendue.

Comme conclusion de l'étude que nous avons pu faire et des observations qui résultent d'un examen minutieux sur place, dans le vignoble de Prayssac, nous croyons pouvoir dire — et cette conclusion intéressera certainement les viticulteurs du Centre qui nous avaient confié le soin de faire cette étude — que le Plant Prady offre tous les avantages d'un cépage bien acclimaté, d'adaptation facile et de bonne production, fort intéressant pour sa résistance aux maladies cryptogamiques, sa faculté d'adaptation à des terrains de nature très variée et, enfin, l'avenir auquel il est appelé dans la production du raisin de table d'exportation.

Henri BLIN.

Lauréat de la Société nationale d'agriculture et du Prix agronomique (section de viticulture) de la Société des Agriculteurs de France.

Vous guérirez sûrement les **maux d'estomac** et la **constipation** si vous avez recours aux Pilules Suisses, remède populaire très actif et facile à prendre. 1 fr. 50 la boîte fco. Glaesel, ph., 28, r. Grammont, Paris.

Bibliographie

Ce n'est pas seulement un article *très amusant*, c'est aussi un article *très utile* que *Mon Dimanche* publie cette semaine sous ce titre : « Les Mystères des agences théâtrales. » Il nous revèle les misères, les humiliations, les chagrins sans nombre que la carrière d'artiste dramatique réserve à qui la tente. Dans le même numéro, on lira avec plaisir un très amusant portrait-charge du célèbre « président Castro » ex-dictateur du Vénézuéla dont les démêlés avec la France sont encore dans toutes les mémoires. Une chanson délicieuse : « Au beau pays de Touraine », un conte humoristique, désopilant : « Le Matamore et le Gascon », une saisissante nouvelle d'Edgar Poë : « Le Cœur mort qui bat », plus de soixante articles variés, humoristiques, dramatiques ; une page pleine de jeux, de contes et d'images « pour les enfants » complètent ce remarquable numéro et en font la plus agréable des lectures de la famille. *Mon Dimanche* parait *tous les vendredi* et ne coûte que *dix centimes*. On le trouve *partout*. Demandez-en des numéros spécimens, *gratis* et *franco* à l'Administration, 4, rue de la Vrillière, Paris 1er.

Lectures pour Tous

Quelques semaines encore, et la béatification de Jeanne d'Arc va être solennellement proclamée. Quelle fut la procédure suivie pour cette nouvelle glorification de l'héroïne nationale ? C'est ce que nous apprend, dans le numéro d'*Avril* des *Lectures pour Tous*, un article très curieusement documenté.

Soucieuse de renseigner exactement sur toutes les questions actuelles, la célèbre revue fait aussi une large place à tout ce qui peut séduire ou amuser. Envers du théâtre, expositions en vogue, grandes premières, événements d'hier ou de demain, voilà un aperçu de ce qu'on trouve chaque mois dans les *Lectures pour Tous*, dont les saisissantes illustrations suffiraient à justifier le succès toujours croissant.

Lisez le sommaire du numéro d'avril :

Les étapes d'une Sainte. — Au foyer de la Maison de Molière. — Les Magiciens des Plantes. — Où les Femmes font l'ouvrage des Hommes. — Le père du Petit Poucet, par Arvède Barine. — Or, en 1809, nous primes Saragosse, nouvelle, par L. Sonolet. — Les plus belles Dames d'hier et leur Peintre. — Le mystère du Grand Hesper, roman. — Des folies pour un plat d'Escargots. — Hygiène-Palace. — *Actualités* : L'esprit de Caran d'Ache. — Tous les Nains du monde en villégiature à Paris. — Du pain à la mécanique, S. V. P. — Bacchus, le nouvel opéra de Massenet.

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Étranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 3 Avril

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du Catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, Frédéric Ozanam. — René Doumic, George Sand (IX). — La Bonne Dame de Nohant. Le Théâtre de George Sand et la vie à Nohant. — Johannès Jorgensen, Le Testament et la mort de saint François d'Assise. — André Lichtenberger, Lilette (II). — Louise Zeys, La Dentelle en France.

Les Faits et les idées au jour le jour. — Revue des revues étrangères. — La Vie mondaine. — La Vie familiale. — La Vie sportive. — Chroniques agricole et financière.

PARTIE ILLUSTRÉE

Les conférences de littérature et d'histoire : Frédéric Ozanam, dessin de L. Jannot.

Les conférences de M. René Doumic : Les Goncourt. — George Sand, d'après Couture. — George Sand vers la fin de sa vie, par Nadar. — Fac-similé d'une lettre et d'un dessin de George Saud à Buloz, directeur de la *Revue des Deux Mondes*. — Nohant : la demeure de George Sand. — Nohant : la demeure de George Sand, vue de la façade. — Nohant : le salon de George Sand. — Nohant : collection des marionnettes du théâtre de Nohant, sculptées par Maurice Sand. — Nohant : pavillon de George Sand. — La Châtre : square George Sand. — Nohant : le tombeau de George Sand.

La mort de saint François d'Assise : *La Mort de saint François d'Assise*, par Benedetto de Majano. Relief de la chaire de l'église Santa-Croce, à Florence. — *La Mort de saint François d'Assise*, par Benozzo Gozzoli. Fresque de l'église de San-Francesco, à Montefalco. — *La Mort de saint François d'Assise*, par Giotto. Fresque de l'église de Santa-Croce, à Florence. — *La Mort de saint François d'Assise*, par Domenico Ghirlandajo. Fresque de l'église de la Trinité à Florence.

L'instantané, partie illustrée de *la Revue hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Bulletin Financier

Paris, 5 Avril.

Un léger tassement des cours s'est produit aujourd'hui sur l'ensemble de la cote, par suite de réalisations de bénéfices.

La tendance est restée ferme, mais les affaires ont été plus calmes.

La Rente française reperd une grande partie du terrain gagné samedi et clôture à 98,07.

Les fonds russes sont bien tenus, le 3 0/0 1891 se traite à 73, le 1896 à 71,55, le 5 0/0 1906 à 102,30 et le Consolidé, ex-coupon de 1 fr., à 86,70.

L'Extérieure espagnole fléchit à 98,55 et le Turc à 94,35 ; l'Italien s'avance à 104,25 et le Portugais à 60.

Dans le groupe des chemins français l'Est se négocie à 942, le Lyon à 1372, le midi à 1162, le Nord à 1762, l'Orléans à 1395 et l'Ouest à 932.

Nos Etablissements de Crédit sont en baisse. La Banque de Paris s'inscrit à 1627, le Comptoir d'Escompte à 733 et le Crédit Lyonnais à 1215.

Les obligations 5 0/0 or du Port de Bahia se tiennent à 455.

LA HERNIE
GUÉRIE

La réputation universelle du Bandage Electro-Médical de MM. MARIE Frères n'a pas d'autre cause qu'une haute valeur scientifique incontestée jointe à une efficacité exceptionnelle et absolue.

Ceux qui l'adoptent le font en connaissance de cause. Ils savent qu'avec cet appareil et avec lui seulement, on obtient une contention parfaite de toutes les hernies, quels qu'en soient le volume et l'ancienneté, et qu'ils s'assurent en même temps un soulagement immédiat et l'espoir d'une guérison prochaine.

Tous ceux dont l'infirmité est récente et qui n'ont pas encore pris la précaution élémentaire de se prémunir contre les dangers de leur mal, ceux aussi qui ont été torturés par des bandages meurtriers ou leurrés par des appareils insuffisants, ont un réel intérêt à demander à la Maison MARIE Frères, 108, rue de Rivoli, à Paris, la nouvelle « Brochure sur la Hernie » : elle leur sera adressée de suite gratis et franco.

Nous leur conseillons surtout d'aller trouver le Spécialiste éminent que la Maison MARIE Frères a délégué pour visiter notre région et qui se tiendra à leur disposition à :

Figeac, Jeudi 15 Avril, Hôtel des Voyageurs.

Gramat, Vendredi 16 Avril, Hôtel Bouzou.

CAHORS, Samedi 17 Avril, Hôtel des Ambassadeurs.

Ceintures spéciales MARIE Frères pour descentes de Matrice.

Preuves sur preuves à Cahors

Les habitants de Cahors n'ont pas à chercher bien loin. Chaque jour leur met sous les yeux une nouvelle preuve qu'ils ont à leur portée un remède contre leurs souffrances. Ils ont tout intérêt à lire l'exposé ci-dessous fait avec autant de franchise que de sincérité. M. Cance, 4, rue Cathala-Couture, à Cahors, nous dit : « Il y a cinq ans je fus pris de maux de reins et un jour les douleurs me prirent d'une façon si violente que je regagnai difficilement mon domicile et dus garder le lit pendant une semaine sans pouvoir faire un mouvement. Depuis j'ai suivi plusieurs traitements qui m'ont quelquefois soulagé, mais je puis dire que généralement je souffrais le martyre. J'étais désolé de me voir dans cet état quand on me conseilla de prendre les Pilules Foster pour les Reins, vendues à la Pharmacie Orliac, à Cahors. Je fus tout heureux de me sentir soulagé après en avoir pris une boîte. Je continuai alors à me soigner régulièrement jusqu'à ce que je fusse bien guéri. Voilà un an de cela et je suis toujours bien portant, je suis donc tout heureux de recommander les Pilules Foster pour les Reins à tous ceux qui souffrent comme je souffrais moi-même. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier ».

Les Pilules Foster pour les Reins — le remède spécial pour les reins — donnent aux reins malades toute l'aide dont ils ont besoin. Elles chassent du corps tous les poisons liquides qu'il renferme, redonnant ainsi une activité et une vigueur nouvelles aux reins, débarrassent le sang des impuretés qui troublent le sommeil la nuit et vous rendent lourd, languissant et abattu pendant la journée. Ainsi en ramenant les reins à la santé, les véritables Pilules Foster pour les Reins guérissent la cause de l'albuminurie, de l'hydropisie, des troubles urinaires, de la gravelle, du rhumatisme, de la pierre, de la sciatique, des maladies nerveuses, de l'abattement. Elles annulent aussi les effets funestes de l'alcool, du vin ou de la bière pris en excès. On trouve les Pilules Foster (marque originale) chez tous les pharmaciens, 3 fr. 50 la boîte ; 19 fr. les six ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris. Dans l'intérêt de votre santé, si vous voulez avoir un bon résultat, exigez la véritable boîte avec la signature « James Foster » et refusez toute imitation ou substitution. 26

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 5 Avril 1909

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'abattoir		RENVOI	PRIX PAR 1/2 KILOG. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.		
				1re qualité	2e qualité	3e qualité
Bœufs.....	3.294			0,85	0,80	0,70
Vaches.....	1.069	770	346	0,86	0,73	0,67
Taureaux...	256			0,73	0,70	0,65
Veaux.....	1.832	2.134	142	1,15	1,10	0,95
Moutons....	21.418	4.589	1935	1,08	1,04	1.00
Porcs.....	4.240	1.877	97	0,49	0,47	0,45

OBSERVATIONS. — Vente calme sur les bœufs, veaux et moutons, bonne sur les porcs.

Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

Chemin de fer d'Orléans

Trains spéciaux à prix réduits organisés au départ de l'Aveyron, du Lot, de l'Auvergne et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 7 et 20 Mai 1909.

Des trains spéciaux à prix réduits et comprenant uniquement des voitures de 3e classe, seront mis en marche les 7 et 20 Mai prochain au départ de Rodez et de Vic-sur-Cère pour Paris-Austerlitz et dans lesquels auront accès les voyageurs en provenance des gares des sections désignées ci-après.

Le retour individuel des voyageurs qui utiliseront ces trains spéciaux pourra s'effectuer par tous les trains du service ordinaire dans un délai de 90 jours à compter du jour du départ.

PRIX DES PLACES (*Aller et Retour*)

Gares comprises entre Rodez (inclus) et Capdenac (inclus), St-Géry (inclus) et la Madeleine (inclus), Naussac (inclus) et Lexos (inclus) Decazeville...	35f.10
Gares comprises entre La Capelle Viescamp (inclus) et Montvalent (inclus) via Figeac, Vers (inclus) et Noailles (inclus).....	32f.10
Gares comprises entre Vic-sur-Cère (inclus) et Saint-Denis-près-Martel (inclus).....	31 f.10
Gares comprises entre les 4 Routes (inclus) et Estivaux (inclus) Montaignac-Saint-Hippolyte (inclus) et Aubazine St-Hilaire (inclus)	29f.10
Vigecis et Uzerche.....	26f 10

La délivrance des billets aura lieu, *d'une part*, à Paris, à l'Agence des Trains Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais, et, *d'autre part*, aux gares comprises sur les sections désignées ci-dessus ; elle commencera à ces gares 5 jours au moins avant le départ des trains.

Il est accordé une franchise de 30 kilos de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur les prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

Trains spéciaux à prix réduits organisés au départ de l'Aveyron, du Lot, de l'Auvergne et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz les 14 et 28 Mai 1909.

Des trains spéciaux à prix réduits et comprenant uniquement des voitures de 3e classe, seront mis en marche les 14 et 28 Mai prochain au départ de Neussargues et de Vic-sur-Cère pour Paris-Austerlitz et dans lesquels auront accès les voyageurs en provenance des gares des sections désignées ci-après.

Le retour individuel des voyageurs qui utiliseront ces trains spéciaux pourra s'effectuer par tous les trains du service ordinaire dans un délai de 90 jours à compter du jour du départ.

PRIX DES PLACES (ALLER ET RETOUR)

Gares comprises entre Figeac (inclus) et La Capelle-Viescamp (inclus).....	32 f. 10
Gares comprises entre St-Denis-près-Martel (inclus) et Arvant (inclus), Neussargues (inclus) et Condat-St-Amandin (inclus)	31 f. 10
Gares comprises entre Nieudan-St-Victor (inclus) et Vendes (inclus).....	28 f. 10
Gares comprises entre Largnac (inclus) et Savennes-St-Etienne-aux-Clos (inclus), Riom-ès-Montagnes (inclus) et Bort...	27 f. 10
Gares comprises entre Clermont-Ferrand (inclus) et Giat (inclus), Le Mont-Dore (inclus) et Laqueuille, Sornac-St-Rémy, Ussel, Les Rosiers d'Egletons (inclus) et Eygurande-Merlines..	26 f. 10

La délivrance des billets aura lieu, *d'une part*, à Paris, à l'Agence des Trains Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais et, *d'autre part*, aux gares de départ. Elle commencera à ces gares 5 jours au moins avant le départ des trains.

Il est accordé une franchise de 30 kilos de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur les prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

Semaine Sainte, Fêtes de Pâques
Foire de Séville

VOYAGES EN ESPAGNE

Billets aller et retour à prix réduits

A l'occasion de la Semaine Sainte, des Fêtes de Pâques à Madrid et de la Foire de Séville (du 18 au 22 Avril), la Compagnie d'Orléans délivre au départ de Paris et de toutes les gares et stations de son réseau des billets aller et retour à prix très réduits pour Madrid et pour Séville avec faculté d'arrêt aux principaux points du parcours.

Ces billets sont délivrés du 27 mars au 15 mai et sont indistinctement valables pour le retour jusqu'au 15 Juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

1° POUR MADRID, prix 167 fr. en 1re classe, 119 fr. en 2e classe.

Les voyageurs trouveront à Madrid des billets d'aller et retour à prix très réduits leur permettant de visiter l'Escurial, Avila, Ségovie, Tolède, Aranjuez et Guadalajara.

2° POUR SÉVILLE, prix, 222 fr. en 1re classe, 164 fr. en 2e classe.

Excursions en Andalousie. — Pendant la période du 1er Avril au 7 Mai, les voyageurs trouveront à Cordoue et à Séville des billets d'excursions à prix réduits valables 30 jours, avec arrêts facultatifs, pour Xérès, Cadix et Grenade, et retour à Séville ou Cordoue.

Excursions à Algésiras, Gibraltar et au Maroc.

Les relations rapides entre Paris-Quai-d'Orsay et Madrid sont assurées :

1° Par un train de luxe « Sud-Express » (trajet en 26 heures), exclusivement composé de wagons-salons, wagons-lits et restaurant ;

2° Par un train « rapide de nuit » (trajet en 27 heures), composé de grandes voitures à bogies de 1re et de 2e classes accessibles sans supplément de prix, et de wagons-lits.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une exposition permanente d'environ 1 600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes, des régions desservies par son réseau.

ANCIEN MAITRE IMPRIMEUR très au courant des travaux d'édition luxe et ordinaire, de commerce et administration, demande place stable de Directeur ; connait aussi l'administration d'un journal. Références. Ecrire H. L. Agence Havas, Publicité, 8, Place de la Bourse, Paris.

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
Successeur de BAKER
10, Rue du Lycée
A côté de l'Hôtel de l'Europe (de 9 à 5 heures)
Travail parfait et entièrement garanti

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

GRANDE PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

Pharmacie spéciale pour la Préparation des Ordonnances

LA MEILLEUR MARCHÉ DE LA RÉGION

Médicaments de 1er Choix. — Fournisseurs : Dausse, Poulenc, Bayer, etc., etc.

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1re Classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS - Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) - CAHORS

Laboratoire de parfumerie

Eau de Cologne pr toillette lit.	6,50
» » demi-litre.	3,25
» » quart de lit.	1,75
en flacon de 0,70 et de.....	1 fr.
Eau de Cologne pour friction à 65° et très parfumée litre..	4,50
» » demi-litre.	2,50

Savons à la glycerine

le pain : 0,20 ; 0,30 et 0,40
Savons anglais imperium parfumery, 0,60, 0,75, 1 et 1,25 le pain

Lotion antipelliculaire

arrête la chute des cheveux et fortifie le cuir chevelu

le demi litre	4,50
le flacon.....	2,50
le demi.....	1,75
Elixir dentifrice rouge le demi-litre	6 fr.
— — le quart....	3,50
et en flacons de 2,50 ; 1,75 ;	1,25
Elixir dentifrice jaune le flacon	1,50
Pâte dentifrice à la glycerine solidifiée la boite.....	0,80
Poudre dentifrice la boite...	0,60
Brosses à dents depuis.....	0,75
Alcool de menthe Anglaise le flacon.....	1,50
le demi.....	0,90
Thymol sodé antiseptique pour la toilette le litre....	6 fr.
» » le demi-litre	3,25

Vaporisateurs tous modèles

Laboratoire de pharmacie

Vin complet, puissant reconstituant, Régénérateur du sang, Kola, Coca, Jus de viande, glycérophosphates de chaux.

Le litre.....	4,50
Le demi-litre.....	2,50

Vin de Kola titré, à la noix de Kola fraiche.

Vin de quinquina titré

Vin composé Kola, Coca, Quinquina.

La Phosphiode remplace avantageusement l'huile de foie de morue et constitue le meilleur des dépuratifs et le plus énergique des reconstituants. Employée avec succès pour combattre furonculose, anémie, rachitisme, neurasthénie, rhumatismes.
Le flacon 2 fr. au lieu de 3 fr.50.

Approvisionnement complet de Spécialités pharmaceutiques.

Entrepôt d'eaux minérales

Sels de Vichy - Sels de Vals en paquets pour fabriquer soi-même un litre d'Eau minérale gazeuse de Vichy ou de Vals.

Produits recommandés

Spécialités de la Pharmacie

Chocolat en tablette, rigoureusement pur cacao et sucre.

Thés de Chine extra, provenance directe en boite métal de 0,60 ; 1 franc et 1,25.

Cabinet de Bandages

Grand choix d'objets de pansement et d'hygiène

Bandages. — Bas à varices
Douches d'Esmarck
Ceintures ventrières
Ceintures de grossesse
Gants pour frictions
Eponges de Toilette
Poires en caoutchouc
Tube caoutchouc pour Douches
Thermomètres pour malades
Crachoirs de poche
Pulvérisateurs à vapeur

Grâce à l'organisation de son service spécial d'expédition la Pharmacie expédie dans tout le département.

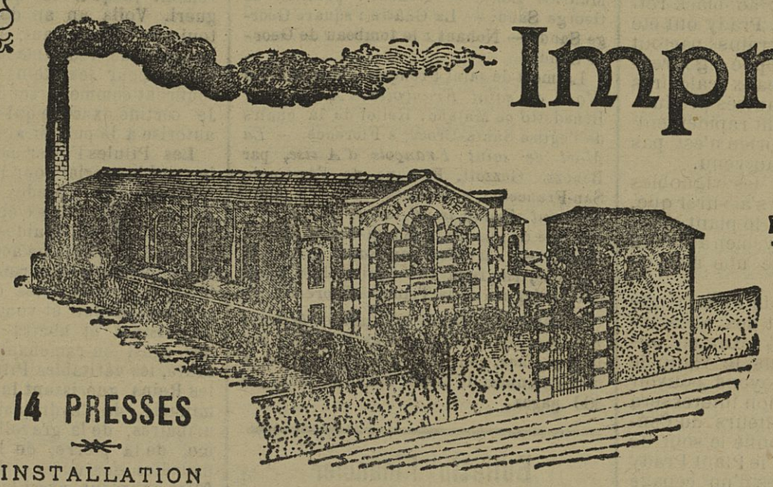

14 PRESSES
INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité.

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS